

SOMMAIRE :

- NUMERO SPECIAL
- NOUVELLE STATION D'EPURATION
- CHOIX DE FINANCEMENT

DANS CE  
NUMERO :

OUVRAGES  
ANCIENS

UNE  
LOCALISATION

COMMENT  
CA MARCHE

ECOLOGIQUE  
ET ECONOMIQUE

ASPECT  
FINANCIER

CONCLUSION ET  
REMERCIEMENTS



Mairie de La Garde Adhémar

mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr

www.la-garde-adhemar.com

Rue Marquis de la Baume  
26700 La Garde Adhémar

Horaire d'ouverture :  
Du lundi au samedi de 9h à 12h



# PETIT LAGARDIEN

ÉDITO SPÉCIAL INAUGURATION

JUIN 2015



## MOT DU MAIRE

Entre 2008 et 2014 le conseil municipal de La Garde Adhémar s'est engagé sur la voie de la rénovation, sur le long terme avec des projets structurants, tout en favorisant la prise en compte du développement durable et de la protection de l'environnement...

cette équipe avec laquelle j'ai eu l'immense joie de travailler a du prendre des décisions souvent difficiles et courageuses.

Nous devons, après quelques décennies « d'immobilisme » et des équipements vieillissants, investir dans des structures indispensables à notre qualité

de vie. Il fallait aussi se mettre en conformité, en adéquation avec la loi et les nécessaires évolutions en matière de sécurité, d'environnement, d'accessibilité etc...



IMPLANTATION DE LA  
FUTURE STEP

Les outils administratifs et réglementaires n'étaient pas encore en place. L'absence de schémas directeurs eau potable et assainissement, ainsi

que l'absence de documents d'urbanisme ne permettait pas une vision objective et prospective sur notre commune.

Et puis il ne faut pas le cacher, pour lancer et réaliser ces travaux incontournables, notre préoccupation majeure était et demeure encore aujourd'hui la préservation de la fiscalité de nos habitants.

Le but étant de ne pas céder à la facilité par un financement qui passe systématiquement par une augmentation des impôts...

**C'est le choix qu'a fait la précédente équipe municipale, et c'est le choix confirmé de la nouvelle équipe, qui pour cette année encore, n'a pas augmenté les impôts.**

## LES CHOIX DE FINANCEMENT

Nous avons travaillé sur 4 modes de financements :

1. En capitalisant des économies faites sur notre fonctionnement...
2. Par la vente de terrain communaux à bâtir....
3. Le recours au crédit.
4. Par la recherche et l'obtention de subventions ...

Pour cela nous avons retroussé nos manches, monté des dossiers correctement étayé et argumenté et fait appel aux différents partenaires institutionnels tels que (selon les dossiers) : les services de l'état, la DRAC, la région, le conseil départemental, l'agence de l'eau. Si l'eau potable était une de nos premières priorités, celle-ci fut différée pour être reprise en 2015.

Par un simple calcul financier et technique nous avons

compris que ce serait la peut être dernière fois que les installations d'assainissement seraient financées à un niveau de participation de près de 70% . Nous nous sommes donc lancés dans ce challenge avec une vision éco-responsable en créant une nouvelle station d'épuration de 1300 équivalent / habitants , filtre plantée de roseaux...



## DES OUVRAGES VIEILLISSANTS



Ancienne  
Station  
d'épuration



Jusqu'à présent l'assainissement de la commune concernait environ 790 habitants, soit près de 70% de la population. Le système de collecte est constitué de 8 km de réseau ...

Depuis 1969 Les effluents domestiques collectés sont dirigés vers une station d'épuration communale. Le ruisseau « Val de Magne » constitue l'exutoire de l'unité

épuratrice.... Celle-ci était dimensionnée pour traiter un flux polluant de 855 E.H, selon un procédé par boues activées.

Cette première station mise en service depuis presque 50 ans offrait un ouvrage unique, compartimenté, pour prétraiter - aérer - clarifier l'effluent et stocker les boues.

Du point de vue de la charge hydraulique, la station n'était pas en saturation, puisque le volume moyen journalier mesuré correspondait à 70 % de la capacité de la STEP...

Par contre la qualité de traitement ne répondait plus absolument aux minima obligatoires et le val de Magne comme milieu récepteur s'avérait totalement inadapté pour as-

surer les performances minimales requises par la législation en vigueur.

La gêne olfactive générée par ce dispositif devenait intenable pour les riverains.

A ce sujet, il faut saluer la majorité des riverains qui à partir du moment où nous sommes engagé sur ce projet, ont fait preuve de compréhension et d'une grande patience .

De plus, une partie des habitants de la commune n'étant pas raccordé au réseau d'eau potable et puisant leur eau potable dans la nappe, il existait une réelle urgence à supprimer une éventuelle pollution en amont !

**Ce constat a conduit la Municipalité à créer une nouvelle STEP.**



Examen scénario  
« plaine de La Garde »...

## UNE LOCALISATION CONTRAINTE

Après une première étude des Services de l'Etat complétée par notre schéma directeur d'assainissement, la création de cette nouvelle STEP s'est imposée. Plusieurs scénarii ont été étudiés dont certains descendaient la STEP dans la plaine afin de raccorder quelques habitants de plus. Outre leurs localisations contraintes dans une zone inondable et la difficulté technique de transporter des effluents non épurés sur des kilo-

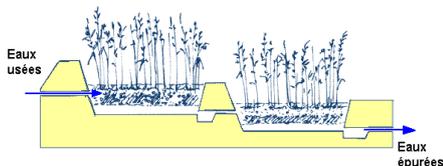
mètres, ces propositions accentuaient aussi très fortement les coûts !

Les services de l'Etat et la commune ont été très attentifs à ce que le remède ne soit pas pire que le mal et que le positionnement de cette nouvelle installation soit optimum et en conformité avec la réglementation . La localisation retenue est celle du Rieu et le système retenu est une STEP par filtre à sable planté de plantes macrophytes (roseaux)

en terrasse. La STEP fonctionne de façon presque 100% naturelle . La configuration de la zone a permis de créer cette STEP sur un terrain à la déclivité presque régulière . Ce qui permettait un transport naturel et gravitaire des effluents, sans utiliser d'énergie . Elle est de plus très économe en frais d'exploitation.



# COMMENT CA MARCHE ?



dans les eaux usées (serviettes hygiéniques, préservatifs...).



Un procédé quasi-enfantin : le fonctionnement d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux est simplissime et pourtant rien n'est laissé au hasard. Plusieurs terrasses, une déclivité suffisante, des bassins étanches, du sable, des rhizomes, du soleil et du temps, voici résumé simplement un dispositif qui ne fait que reproduire ce que la nature fait depuis toujours.

Le procédé consiste à éliminer les éléments solides maintenus en suspension et à réaliser l'épuration de l'eau en éliminant la pollution organique. Adapté à la topographie de La Garde Adhémar, la technologie des filtres plantés de macrophytes est spécialement adaptée aux contraintes topographiques du secteur et aux quantités quotidiennes à traiter.

De plus, ce système s'intègre parfaitement dans le paysage.

Sur une première zone de contrôle, les eaux usées sont acheminées vers un dégrilleur qui permet de récupérer tous les éléments solides déversés par erreur ou incivisme

Les effluents transitent ensuite par un regard d'arrivée où ils sont stockés temporairement. Dès qu'un volume donné est atteint, il les vide automatiquement leur permettant de rejoindre convenablement le premier niveau de filtrage. Un débitmètre permet de contrôler le bon fonctionnement du réseau.

Plusieurs étapes de filtrages : la station d'épuration est formée de deux étages de bassins imperméables creusés dans le sol. L'eau usée s'écoule dans les bassins à travers le sable et les racines, en suivant la pente naturelle. Ces bassins sont remplis de

sable pour permettre aux roseaux de croître normalement, ils seront coupés une fois par an. Ces plantes nécessitent beaucoup d'eau, elles produisent de l'oxygène à partir de leurs rhizomes. Cet oxygène permet la prolifération des bactéries chargées de transformer les effluents en boues sèches.

Le rôle des roseaux est également d'éviter le colmatage des filtres par une accumulation des boues.

Le processus est ainsi répété de bassin en bassin, jusqu'à l'évacuation finale par les canalisations de rejet jusqu'au canal Donzère, Mondragon.



# ÉCOLOGIQUE OU ÉCONOMIQUE ?

Le fonctionnement gravitaire permet de s'affranchir d'équipements mécaniques bruyants.

La qualité de l'air n'est pas détériorée car les eaux usées qui transitent sont « jeunes » - pas de stockage - c'est-à-dire qu'elles ne sont pas septiques et donc peu odorantes.

Ce type de station offre une

grande facilité d'exploitation. Par l'absence d'équipements électromécaniques lourds, elle permet de s'affranchir de contraintes et de problèmes de maintenances importants.

L'entretien régulier se limite à deux visites hebdomadaires pour assurer : la rotation des étages de filtrations, l'inspection générale des

ouvrages de fonctionnement, l'entretien du dégrilleur d'entrée et le désherbage des zones plantées...

**Au final, une STEP écologique et économique .**



# ASPECT FINANCIER

## 70 % de subventions attendues

Le réseau et la station de LA GARDE ADHEMAR ont été réalisés avec un investissement de : 523 000€ HT pour la STEP et 415 066€ HT pour le réseau de transfert (+ poste de refoulement) au canal Donzère- Mondragon, soit un total de 938 066€ TOTAL HT. 95 % des sommes dues ont déjà été réglées.

Etat des subventions attribuées :

**L'ETAT: la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, 112.500 €**

**La Dotation de solidarité rurale : 20% sur la STEP et 20% pour le réseau de transfert**

**L'Agence de l'eau : 30% sur la STEP et 20% pour le réseau de transfert**

**Le Conseil départemental : 10% sur la STEP et 5 % pour le réseau de transfert**



## INNAUGURATION : CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le 5 juin 2015 lors de l'inauguration, à l'invitation de la commune, 80 personnes se sont déplacés sur le site de la nouvelle station d'épuration. La Presse, les communes voisines représentées par leur Maires, Adjoints ou Conseillers, le vice président du SDED, le Conseil Général de la Drôme, les services de l'ETAT et de nombreux Lagardiens ont écouté attentivement les explications fournies par les entreprises conceptrices.

Le Conseil Municipal s'est joint à moi pour remercier l'ensemble des riverains qui ont supporté les contraintes liées à l'attente de réalisation de cette station d'épuration, ceux qui ont du subi les désagréments liés aux travaux proprement dits et les entreprises qui ont œuvré à la réalisation de cet ouvrage, **HYDROC** pour les études géologiques, notre maîtrise d'œuvre **IRH**, le concepteur **ODE**, ainsi que la société **EIFFAGE** et la société **RAMPA**.

Nous avons pour habitude de dire que les Lagardiens ne sont pas les seuls financeurs et bâtisseurs de nos équipements. Ce jour là, nous avons remercié les co-financeurs présents : **les services de l'état par l'intermédiaire de Mr le Sous Préfet de la Drôme (Mr Bernard Roudil), le Conseil Départemental représenté par Mme Mouton Marie Pierre et l'Agence de l'eau...**

Pour conclure et en regard des contraintes locales (topographie, hydrogéologie, charge polluante...), la technologie des filtres plantés par des roseaux est la meilleure alternative du point de vue de l'investissement ainsi que du procédé. La responsabilité des élus est particulièrement importante dans l'arbitrage et la prise de décision. Pourtant, à chaque fois notre devoir est de considérer et d'anticiper l'avenir, même si cela peut paraître éloigné à plusieurs d'entre nous.

**Un proverbe dit que « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » ! Alors, pour une fois que l'économie rejoint la préservation de notre patrimoine et celle de l'environnement, on peut considérer que nos actions deviennent véritablement durables.**

